



AILE PARLEMENTAIRE
DU BLOC QUÉBÉCOIS

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Certification biologique

« **LE GOUVERNEMENT RÉPÈTE LE FIASCO DE "PRODUIT DU CANADA" »**

– André Bellavance

Ottawa, mardi 28 avril 2009 – « Le ministre doit suivre les recommandations de la Filière biologique du Québec et ne pas la placer devant le fait accompli comme il l'a fait avec la mention "Produit du Canada" », a affirmé le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'agriculture et agroalimentaire et député de Richmond–Arthabaska, **André Bellavance**.

« En matière de produits bio, le Québec s'est doté d'un organisme et d'une réglementation permettant de protéger l'authenticité des produits en lesquels les consommateurs peuvent avoir confiance. Le gouvernement fédéral, lui, s'apprête à adopter un règlement qui compromettra la crédibilité des produits bio, en permettant aux pays étrangers d'accréditer les produits qu'on retrouvera sur nos tablettes avec le même logo que ceux homologués ici! Il est impératif que le ministre de l'Agriculture corrige immédiatement cette situation au lieu de s'entêter et de répéter le fiasco de l'étiquetage des "Produits du Canada" », a dénoncé **André Bellavance**.

Le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'agriculture et agroalimentaire a ajouté que le règlement discrimine le Québec puisque le producteur bio qui veut vendre dans une autre province se voit imposer l'accréditation canadienne, contrairement aux producteurs étrangers, qui peuvent utiliser leur propre homologation. « Le ministre doit accorder une équivalence au système d'accréditation québécois afin d'empêcher une telle injustice », a soutenu **André Bellavance**.

« Comme pour la mention "Produit du Canada", le ministre prétend consulter les milieux agricole et agroalimentaire, mais visiblement, ils ne les a pas écoutés. Non seulement toute l'industrie sera pénalisée, mais les consommateurs seront une fois de plus confondus », a conclu **André Bellavance**.

– 30 –

Renseignements :

Karyne Duplessis Piché, attachée de presse
Aile parlementaire du Bloc Québécois
Tél. : 613 947-2495
Cell. : 613 296-1041
www.blocquebecois.org